

**GENERAL DYNAMICS**

Produits de défense et Systèmes tactiques–Canada Valleyfield

Salaberry-de-Valleyfield, le 16 mars 2026

Monsieur Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
140, Grande Allée Est
Bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6
mathieu.giroux@bape.gouv.qc.ca

PAR COURRIEL

Objet :

Réponse aux questions complémentaires DQ5 du BAPE sur le projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de matériaux énergétiques General Dynamics à Salaberry-de-Valleyfield

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint une réponse ne contenant pas d'information confidentielle pour la question #2 des questions complémentaires DQ5..

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Ariane Daoust

Directrice principale Santé, Sécurité, Environnement et Protection
General Dynamics Produits de défense et Systèmes tactiques-Canada Valleyfield

c. c. Jean-François Aubin, AtkinsRéalisis

p. j. DQ5 Question 2- Réponses et renseignements complémentaires demandés

DQ 5 – RÉPONSES ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES DEMANDÉS

2. Malgré le fait que le projet soit justifié par l'octroi d'un contrat avec l'armée américaine, l'augmentation des capacités de production de l'usine pourrait-elle contribuer aux intérêts canadiens en matière de défense? Veuillez élaborer.

Réponse :

Bien que le projet soit justifié par un investissement américain, il s'agit d'un investissement au Canada qui contribuera de manière importante et stratégique aux intérêts des Canadiens et du gouvernement du Canada en matière de défense.

1. ASSURER LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DE SES VALEURS

Pour un gouvernement, aucune fonction ou obligation ne peut être plus importante que celle d'assurer la protection et la sécurité de ses citoyens, ainsi que la préservation de ses valeurs. La population du Québec et du Canada vit dans un monde de plus en plus interdépendant et complexe, où les menaces à la sécurité des populations d'ici et d'ailleurs sont bien présentes.

Plusieurs politiques canadiennes sont en place depuis de nombreuses années et confirment les intérêts et les engagements du Canada en matière de défense et de sécurité sur le plan national et international :

- Politique de défense du Canada (2017) et mise à jour en 2024, accompagnée de son plan d'investissement;
- Politique canadienne de sécurité nationale (2004);
- Stratégie d'approvisionnement en matière de défense (2014) mise à jour par la stratégie industrielle de défense de 2026;
- Programme d'approvisionnement fédéral en munitions (depuis 1978).

À ces politiques, stratégies et programmes s'ajoutent les engagements plus récents du gouvernement canadien et des pays de l'OTAN. Le contexte géopolitique international des dernières années a fait en sorte que la demande pour les produits d'artillerie lourde (155 mm) dépasse les capacités de production mondiale. Le Canada, les États-Unis et les pays alliés doivent ainsi collaborer afin de renflouer les réserves à des seuils suffisants pour préserver la sécurité nationale et internationale.

Le projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de matériaux énergétiques General Dynamics à Salaberry-de-Valleyfield permettra d'accroître la capacité de fabrication de la poudre propulsive M31A2. La poudre M31A2 a été développée à Valleyfield par les scientifiques québécois de General Dynamics-OTS Canada. Depuis ce jour, l'usine de Valleyfield demeure la

seule source qualifiée pour ce produit et fabrique 100% des requis combinés (États-Unis, Canada et pays alliés).

Le produit est une composante essentielle du système d'artillerie lourde (155mm) développé par les États-Unis, assemblé dans d'autres usines et largement utilisé non seulement par l'armée américaine, mais également par l'armée canadienne et celle des pays alliés. Par exemple, pour ses interventions militaires, le Canada utilise de telles charges complètes depuis les années 2000 en s'approvisionnant auprès du gouvernement américain.

Donc d'un côté, la poudre propulsive M31A2 produite à l'usine de Salaberry-de-Valleyfield est une composante essentielle à l'assemblage et au fonctionnement de systèmes d'artillerie lourde (155 mm) utilisée par les États-Unis, le Canada et les pays alliés. De l'autre, la mise en disponibilité de cette poudre permet notamment au Canada de pouvoir s'approvisionner en de tels obus nécessaires à ses interventions de défense.

En raison de cette interdépendance, les retombées du projet sont donc bénéfiques aux intérêts canadiens en matière de défense puisque l'accroissement d'accroître la capacité de production à l'usine de Salaberry-de-Valleyfield offre à terme une meilleure capacité et sécurité d'approvisionnement au Canada en systèmes d'artillerie lourde (155 mm) utilisée dans ses interventions. Le projet contribue donc à assurer la protection de la population et de ses valeurs, ainsi qu'à l'atteinte des objectifs et engagements pris dans les politiques en place énumérées précédemment.

2. CONTRIBUER À LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE GRÂCE AUX INVESTISSEMENTS ET RETOMBÉES DE LA PRODUCTION

Bien que l'usine de Salaberry-de-Valleyfield soit de propriété américaine (General Dynamics), cette usine comme les autres usines de General Dynamics au Québec, sont des compagnies enregistrées au Canada. Il s'agit donc d'entreprises canadiennes dont les retombées de l'exploitation bénéficient directement au gouvernement fédéral, provincial et aux municipalités dans lesquelles les usines sont implantées. Il s'agit d'emplois créés ici, de nouvelles opportunités pour les fournisseurs d'ici et de taxes et impôts versés sur le territoire canadien.

En ce sens, les répercussions de l'investissement contribueront à l'atteinte des objectifs économiques de la première Stratégie industrielle de défense du Canada lancée par le premier ministre Mike Carney le 17 février dernier. Ces objectifs économiques sont d'accroître de 50 % les exportations dans le domaine de la défense, la création de 125 000 emplois bien rémunérés et d'accroître les revenus de l'industrie canadienne de la défense de 240%. Cette stratégie mise notamment sur le renforcement des partenariats avec les pays alliés afin de fournir les capacités de soutenir les Forces armées, ce à quoi répond également le projet.

3. RAFFERMIR ET RENFORCER LE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DU CANADA

En plus d'objectifs économiques, la première Stratégie industrielle de défense du Canada lancée par le premier ministre Mike Carney le 17 février dernier vise aussi des objectifs stratégiques dont celui de *raffermir et renforcer la base industrielle de défense, pilier de la sécurité nationale, de la*

prospérité économique et de l'autonomie stratégique. Elle vise en ce sens à améliorer les chaînes d'approvisionnement du pays et à faire du Canada un partenaire de confiance pour ses alliés.

Pour les explications mentionnées au point 1, l'usine de Salaberry-de-Valleyfield peut être considéré comme un « actif industriel canadien » de la chaîne d'approvisionnement. Pour les intérêts canadiens en matière de défense, cette « dépendance » des États-Unis ou des pays alliés envers notre production afin de bénéficier éventuellement des systèmes d'artillerie lourde (155mm) est un avantage considérable et renforce notre position stratégique dans la chaîne d'approvisionnement et de défense de nos intérêts et de celui de nos alliés. Il permet au Canada de consolider sa place comme partenaire de confiance et de bénéficier d'une balance plus forte dans les échanges; une valeur-ajoutée qu'il peut utiliser comme levier dans ses négociations avec les États-Unis. Tout cela est rendu possible grâce au produit spécifique fait à l'usine et pour lequel le projet permettra d'assurer le maintien d'une capacité suffisante de production.

La nouvelle capacité de production de l'usine se veut ainsi un grand avantage opérationnel et stratégique dans la chaîne d'approvisionnement auprès de ses partenaires américains et des pays alliées de l'OTAN.

Par ailleurs, à la suite des premières annonces du gouvernement canadien en février 2026, il est de notoriété publique que le Canada va continuer d'annoncer des investissements dans le domaine industriel de la défense afin d'accroître son autonomie en approvisionnement, notamment en fabrication de munition. Le propulsif fabriqué à Valleyfield pourrait donc être éventuellement utilisé dans de futurs systèmes canadiens.

Finalement, le projet assure le maintien de l'usine de matériaux énergétiques de Salaberry-de-Valleyfield et sa modernisation technologique alors qu'elle fait partie de la liste restreinte des cinq (5) centres d'excellence reconnus au Canada et son statut de seule usine au Canada reconnue en matière de production de matériaux énergétiques (Programme d'approvisionnement en munitions du Canada - PAM). Le PAM identifie par ailleurs General Dynamics Produits de défense et Système tactiques Canada comme un fournisseur stratégique de la chaîne d'approvisionnement canadienne et mondiale en matière de production de munition de petit, de moyen et de gros calibre, d'explosifs et d'agents de propulsion. Le présent projet renforce et solidifie encore davantage ce partenariat jugé essentiel par le gouvernement canadien pour ses intérêts en matière de défense.

